

PROTOCOLE SANITAIRE AU CDI

Nombre d'élèves acceptés pendant les permanences et le midi (hors clubs) : Un maximum de **16 élèves** est autorisé à accéder au CDI. **Un seul niveau** est accepté en même temps (par exemple pendant une heure il y aura 16 élèves de 4ème, ou 16 élèves de 6ème, etc.)



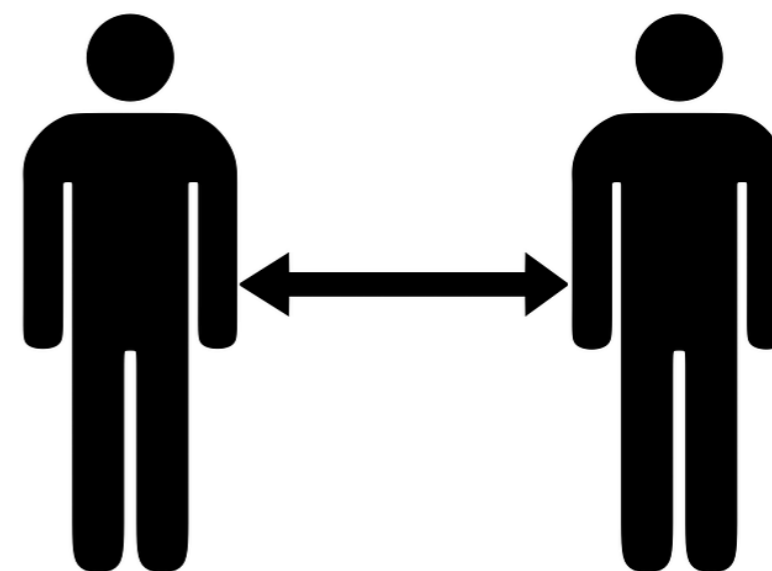
Port du masque :

Les élèves doivent porter le masque !



Respect des règles de distanciation :

Les élèves doivent s'installer à **1 par table**. Ils ne doivent pas s'asseoir à plusieurs sur un canapé. Il est **interdit de lire un livre à plusieurs** (désolé pour les fans de *Où est Charlie*, mais il faudra le lire en solo!), mais aussi de se passer des documents.



Limitation des déplacements :



Les élèves doivent choisir une place en début d'heure, **et y rester**. Et une fois qu'on a choisi un document, on doit le garder ! **On ne change pas toutes les 3 minutes de livre**. Pour bouger ou changer de document, il faut demander l'autorisation aux documentalistes, qui récupéreront les documents délaissés (les pauvres !) pour les désinfecter et les mettre de côté.



Nettoyage des mains :

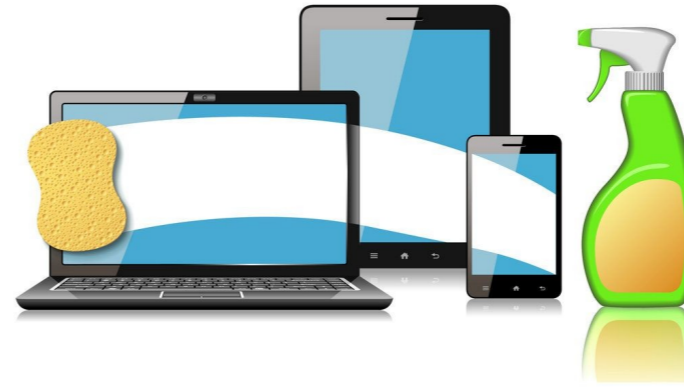
Les élèves doivent se nettoyer les mains au moyen du gel hydro-alcoolique à l'entrée et en sortant (c'est gratuit, mais une pression sur le distributeur suffira)



Une liste des présents obligatoire :

Les élèves doivent présenter leur carnet aux documentalistes, qui feront l'appel.

Utilisation des ordinateurs :



Il ne doit y avoir qu'un élève par poste, pas plus !

Les élèves ayant utilisé un ordinateur doivent **nettoyer la souris, le clavier et la table** avec une lingette donnée par les documentalistes.

Documents consultés et empruntés :

Quand on rend un document emprunté, les documentalistes les mettent **en quarantaine pendant 5 jours.**

Sur place, quand on a fini de consulter un document, il faut le remettre aux documentalistes qui **le mettront quelques heures de côté et désinfecteront la couverture.**



Ouverture à 8h10 et aux récréations :

Le CDI n'est pas ouvert aux élèves à ces moments, **MAIS ils pourront emprunter et rendre des livres à la fenêtre**, comme une sorte de *drive*. Des documents seront présentés derrière les vitres, et les documentalistes invitent les élèves à regarder sur le site du CDI (disponible sur le site du collège Balzac) pour trouver des livres à emprunter.

Le site du CDI : 0930894s.esidoc.fr